

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Saône





Les infos de la semaine – 18-04-2023

Merci de penser à transférer le « Fil infos enseignants » à toute l'équipe

→ Vie professionnelle

Mouvement

- ➤ Ouverture du serveur du mouvement du 14 avril 2023 au 2 mai 2023 à 12h : Iprof→Services→Siam (confirmation mail)→Phase intra départementale
- > Fiches, règles, barème...:
 - LDG: parties communes Haute-saône
 - <u>Liste des postes</u>
 - Liste des groupes de postes + tutoriel
 - Liste écoles en REP
 - Carte des écoles
 - Fiches: <u>barème</u> <u>handicap</u> <u>renonciation</u> <u>carte des ZID</u> <u>Découpage</u> <u>géographique</u> - <u>phase complémentaire</u> - <u>postes spécifiques</u> - <u>calendrier</u>

Cafipemf

- Réunion d'information concernant l'organisation du CAFIPEMF 2024 : mercredi 3 mai 2023 de 10h à 11h, en visio.
- ➤ Pour y participer, s'inscrire auprès de M.Paillottet : <u>appui.pilotage1d.dsden70@acbesancon.fr.</u>

→ Pilotage pédagogique

Adage

- Campagne d'appels à projets pour l'année scolaire 2023-2024 ouverte sur l'application ADAGE du jusqu'au 21 mai.
- Possibilité de postuler pour un projet "format 12h". les projets retenus par la commission pourront bénéficier d'une subvention de 720 € pour payer 12h d'intervention artistique et culturelle.

> **Des documents d'accompagnement** disponibles dès la page d'accueil vous expliquent la marche à suivre.

Manuterra

- Le programme Manuterra est un programme pédagogique dédié au monde vivant. Il est initié et porté par la Fondation d'entreprise Hermès, en partenariat avec la Saline royale d'Arc-et-Senans et les Compagnons du devoir, en lien avec l'Académie de Besançon.
- ➤ Ce programme a pour vocation d'éclairer les citoyens de demain sur le rôle crucial joué par la nature, tout en insistant sur les grands enjeux de sa nécessaire préservation. Ce programme consiste en des séances d'immersion, pour des élèves du CM1 à la seconde, au cœur d'un jardin à aménager. Pendant le temps scolaire, les élèves sont invités à créer, aménager et entretenir un jardin.
 - Pour candidater entre le 4 avril et le 2 mai : https://www.fondationdentreprisehermes.org/fr/appels-candidatures
 - Pour en savoir davantage sur ce programme : https://www.fondationdentreprisehermes.org/fr/programme/manuterra